

<https://www.jesuschristenfrance.fr/spip.php?article124>

Des attentats et assassinats qui appellent enfin des réponses appropriées

- Actions et initiatives pour le Bien commun -



Date de mise en ligne : samedi 27 juin 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Les multiples agressions mortelles venant de différentes mouvances islamistes contre des citoyens français appellent enfin, de la part des pouvoirs publics, des réponses appropriées

Trop nombreuses hélas sont les assassinats barbares et odieux de citoyens français commis, sur le territoire français et à l'étranger, par des individus, tous islamistes, musulmans radicalisés. La liste complète serait hélas trop longue à faire ici. Parmi les crimes perpétrés, chacun a en mémoire les assassinats d'enfants dans une école à Toulouse, de journalistes de l'hebdomadaire Charlie hebdo en janvier 2015, de clients du supermarché kasher porte de Vincennes et l'odieux assassinat de Saint-Quentin-Fallavier dans l'Isère.

S'agissant des lâches assassinats commis en France même, les pouvoirs publics français et les grands médias publics ont longtemps cherché à faire valoir qu'il ne s'agissait là que de « loups isolés » ou d'individus souffrant de « troubles psychiatriques »

Le Gouvernement a fini par comprendre qu'il ne s'agissait pas d'actes isolés, ni d'individus relevant des hôpitaux psychiatriques....Les atteintes aux personnes étaient devenues trop fréquentes, trop graves, pour pouvoir continuer à tenir ce discours sans rapport avec la triste réalité.

Plusieurs mesures ont donc été utilement prises par les pouvoirs publics : Le passage au niveau « attentats » du plan Vigipirate, le contrôle renforcé sur Internet via la loi récente sur la sécurité. Ces dispositions peuvent permettre de déjouer de nouveaux attentats. Mais elles sont loin d'être en mesure de prémunir la population française contre de lâches attaques du type de celle qui vient d'avoir lieu en Isère.

Le journaliste Gilles-William Goldnadel écrivait dans Le Figaro il y a déjà un an :

« Les djihadistes sont désormais parmi nous. Ils sont nombreux. Ils bénéficient de la peur ou de la complaisance d'une minorité, non négligeable, d'une partie de la communauté musulmane de France devenue nombreuse. Lutter contre eux est d'ores et déjà un combat très difficile pour la société démocratique. Et d'autres attentats sont évidemment à redouter. La communauté juive est à nouveau en première ligne, mais elle n'est pas la seule cible. Des chrétiens ou des musulmans modérés ont été et seront frappés.

Si l'on veut combattre vraiment et jusqu'au bout le djihadisme assassin, il faut oser dire à la société française ses 4 vérités :

[-] Première vérité : cette société démocratique a le devoir de se défendre. Y compris, avec des moyens exceptionnels lorsqu'elle est attaquée exceptionnellement. Les individus convaincus de djihadisme doivent être retranchés de la communauté nationale. Cela passe par la déchéance de la nationalité française.

[-] Deuxième vérité : Le djihadisme n'est qu'une des versions de l'islamisme. Il n'existe pas d'islamisme sans Jihad, ni Charia. L'islamisme a déclaré une guerre de conquête, civilisationnelle, au monde occidental judéo-chrétien. Aucune complaisance n'est permise avec aucun islamisme. Ni le wahhabisme des émirs, ni l'islamisme prétendument modéré de la Turquie ou de l'Iran, ni celui des Frères musulmans en Égypte, dans le Maghreb ou en Palestine (Hamas). [...]

[-] Troisième vérité : seuls quelques intellectuels dépassés ont encore l'idée de commencer leur condamnation du terrorisme en appelant à se garder d'amalgames anti-musulmans auxquels personne ne songe sérieusement, tant la majorité de la communauté musulmane française est opposée à la violence. [...]

[-] Quatrième vérité : la pression des clandestins aux frontières n'a jamais été aussi forte. C'est l'agence européenne Frontex, chargée du contrôle des frontières extérieures de l'Union Européenne qui nous en prévient. Son dernier rapport confirme la hausse importante de l'immigration clandestine. Qui a la naïveté encore de penser que parmi eux ne se trouvent pas de futurs djihadistes, alors même que les services antiterroristes sont déjà débordés en raison du nombre de suspects à surveiller ?

C'est sans doute le combat le plus ingrat, le plus difficile à mener. Le simple fait de l'évoquer, c'est encourir le risque d'être diabolisé par les cerbères les plus vigilants de la police intellectuelle et des mœurs. Ceux qui prétendent incarner la résistance au fascisme, tout en courant derrière les fantômes du passé plutôt que d'affronter le vrai fascisme qui vient encore de tuer. C'est tellement moins risqué. »

Ces constats restent hélas vrais aujourd'hui, plus vrai que jamais. Encore faut-il ajouter que les citoyens français sont et restent à la merci d'attaques surprises telles que celles qui ont eu lieu à Paris, à Toulouse, en Isère, etc. L'Etat ne peut pas contrôler en permanence les individus fichés par la Police et les Renseignements généraux comme étant proches des mouvances islamistes. Il y faudrait, dit-on, au moins 20 fonctionnaires de police par individu suspect. Compte tenu du nombre estimé d'individus de ce genre (3000 selon certains médias), il est patent que l'Etat n'a pas les moyens d'une telle politique de suivi rapproché.

Mais, en ce cas, pourquoi ne pas déchoir de leur nationalité française et éloigner du territoire national de tels individus, dès lors bien sûr que les preuves sont apportées de leur proximité avec l'islamisme radical ? C'est évidemment la seule solution, de nature à sécuriser la France et protéger les français.

Corrélativement, il conviendrait de refouler systématiquement les individus dont il est acquis qu'ils sont partis « faire le djihad » au Proche-Orient, Syrie ou Irak ou ailleurs.

Il importe également de mettre un terme à cette politique d'immigration massive et insensée qui est celle de la France depuis des années, politique conduite sans bien entendu n'avoir jamais consulté le peuple français sur ce dossier majeur.

Corrélativement, il conviendrait que la communauté internationale, ONU comprise, aide puissamment l'Afrique et le Proche-Orient à se prémunir contre la barbarie islamiste et ne laisse pas la France seule à mener le combat.

Enfin, une aide au développement plus ambitieuse, massive et plus efficace s'impose pour aider les Pays en difficulté et pour éradiquer les pratiques de corruption.

Quand on recense, toutes catégories confondues, plus de 5 millions de chômeurs en France, quand les comptes publics et sociaux sont à ce point déficitaires et que la protection sociale est, pour partie, financée par l'emprunt, quand on constate les difficultés majeures d'intégration en France, avec les émeutes urbaines qui ont émaillé les dernières années, depuis 2005, jusqu'à des dates toutes récentes, comment douter qu'il faille enfin mettre fin à une politique aussi dangereuse pour la cohésion nationale et la sécurité civile ? Car ce n'est pas faire de "l'amalgame" que de constater la réalité, l'existence de franges musulmanes radicales et d'individus apparemment bien intégrés qui soudain se radicalisent !

Reprenons ces fortes paroles du poète anglais John Donne : « La mort de tout homme me diminue parce que je suis membre du genre humain. Aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : il sonne pour toi ». (...) »

Rappel : Lors des attentats commis par les frères Kouachi, le Syndicat France Police dénonçait de graves dysfonctionnements, vite étouffés par le pouvoir en place

Extrait d'un communiqué du Syndicat France Police :

"[...] Premier dysfonctionnement, celui de notre système judiciaire. Malgré leurs lourds antécédents judiciaires, Chérif Kouachi (filière irakienne, ATWH, séjours au Yémen, entourage) et Amedy Koulibaly (tentative d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem, filière des Buttes-Chaumont) étaient en liberté profitant du laxisme de juges qui n'ont jamais eu le courage de prononcer à leur encontre des peines suffisamment sévères.

Second dysfonctionnement conséquence du premier, celui du système de surveillance. Ces individus, par leurs antécédents judiciaires et leurs profils et personnalités inquiétants, auraient dû faire l'objet d'une surveillance particulière et étroite.

Troisième dysfonctionnement, suite à l'attentat commis dans les locaux de Charlie Hebdo, les auteurs étant en fuite et susceptibles de commettre de nouvelles actions, les pouvoirs publics auraient dû davantage mettre en garde la population et l'inviter à limiter ses déplacements et à fréquenter des lieux sensibles.

La politique actuellement menée consistant à empêcher des Français de partir à l'étranger faire le djihad en les laissant libres est absurde. S'ils ne peuvent pas aller combattre en Syrie ou en Irak, ils combattront ici en France. Il faut arrêter de croire qu'on pourra par les mots et la prévention baptiser républicains ces individus.

Cette même politique laxiste qui consiste à simplement mettre en examen les Français de retour du djihad ou de centres d'entraînement sans les placer en détention, conduit à l'importation du terrorisme sur le territoire de la République.

Les lois antiterroristes récemment votées, lois que nous avons critiqué à l'époque, n'ont été qu'un écran de fumée destiné à cacher derrière une sémantique rabâchée, l'incurie des pouvoirs publics à prendre de véritables mesures anti-terroristes.

Le Syndicat France Police demande dans l'urgence l'arrestation et le placement en détention provisoire de tous les individus ayant tenté de partir faire le djihad et de ceux rentrés de l'étranger.

Nous demandons dans l'urgence le rétablissement immédiat des contrôles systématiques à nos frontières terrestres, maritimes et aériennes.

Enfin, nous demandons à pénétrer dans les banlieues pour y mener des perquisitions massives en vue de saisir les stocks d'armes de guerre qui s'y trouvent.

Si le gouvernement se contente de mesurées, la France sera à nouveau frappée. »

Les profanations de tombes chrétiennes : l'exemple de Castres

« L'homme répète en boucle des prières musulmanes » = il souffre de troubles psychiatriques

Un suspect âgé de 21ans, a été arrêté et placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur la profanation du cimetière de Castres. Son état est qualifié de « délirant inaccessible à la communication » par le procureur adjoint de Castres, Charlotte Beluet, celle-là même qui ne voyait aucune connotation à caractère religieux.

« L'homme répète en boucle des prières musulmanes, il bave, son état a été déclaré incompatible avec une garde à vue ».

Elle a ajouté qu'il fait état de troubles psychiatriques et que son état de responsabilité allait être mesuré.

Source Le salon beige

Posté le 16 avril 2015 à 19h